



### **Médecins suspendus sur la CCLST**

La communauté de communes rencontre des difficultés pour mettre en œuvre une offre de santé satisfaisante sur le territoire au point d'envisager des médecins salariés.

Les scientifiques, le monde médical sont divisés sur l'ensemble de l'étude et de la résolution de cette « épidémie ». Ce qui est normal.

On entend dire : « Nous ne sommes pas médecin pour juger » Nos médecins « suspendus », eux, le sont et ont cette capacité !

La médecin de Dolus-le-Sec s'est exprimée dans la NR « *je réalise des tests antigéniques tous les trois jours, je suis donc certaine de ne pas être porteuse du virus. La vaccination est intéressante pour les populations à risque. Mais pour le reste de la population, je ne suis pas sûre. Il y a quand même eu des effets secondaires graves dans certains cas. Ma mission en tant que médecin est de mesurer le bénéfice et les risques* »

N'y-a-t-il qu'une seule voie possible pour résoudre la situation ? Laissons les médecins travailler et prescrire.

Les médecins et soignants, improvisaient hier leur métier face au covid, tenus et masques compris. Pourquoi les bannir aujourd'hui ?

Soutenons nos soignants pour qu'ils reprennent le travail sans chercher de solutions alternatives.

Marie-Nicole SUZANNE